A. VRANCKX

Confession d'un Flamingant

A l'Avant-Garde

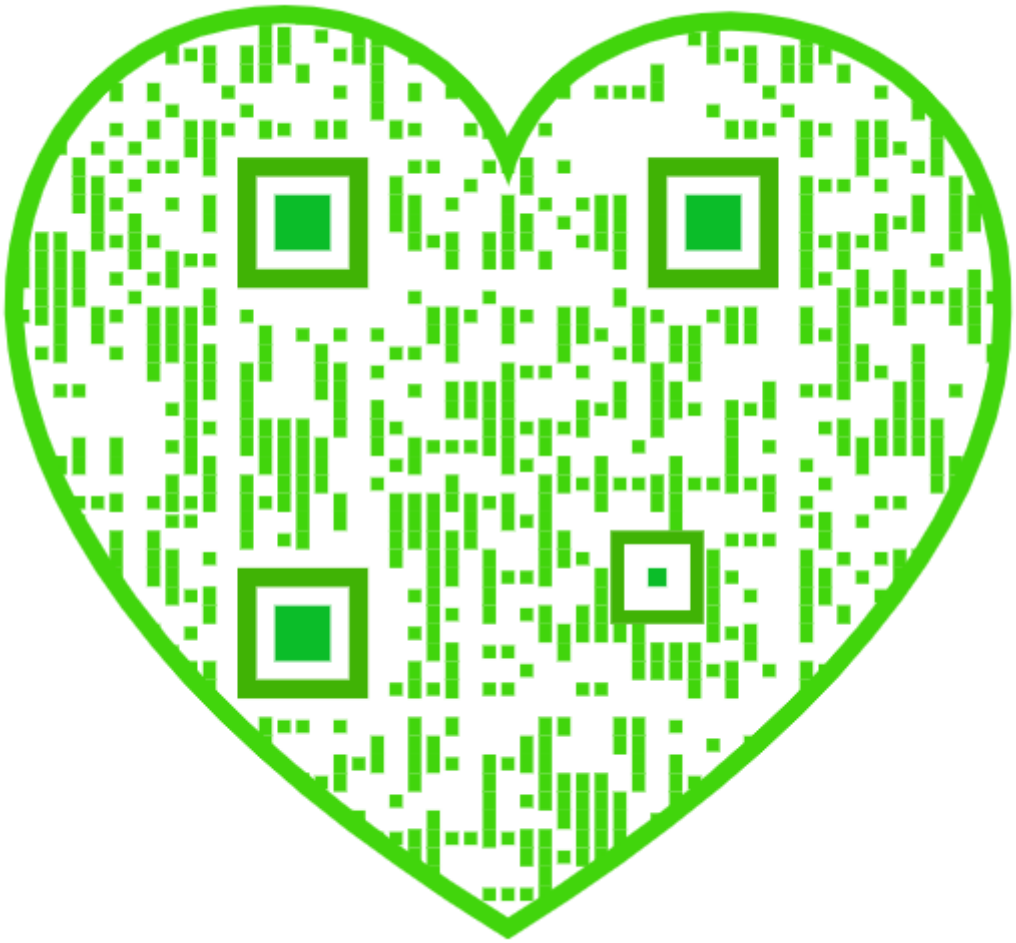

Les éditions de L'AVANT-GARDE étant une tribune libre, nous nous faisons un plaisir tout particulier de publier ce travail d'un camarade flamand, bien que les théories qui y sont exposées diffèrent en plusieurs points de celles qu'on nous connaît.

Les lecteurs y verront le témoignage de notre sincère désir d'entente.

L'AVANT-GARDE

CONFESSION D'UN FLAMINGANT

A. VRANCKX

Confession d'un Flamingant

A l'Avant-Garde

AVANT-PROPOS

J'admire la sereine impartialité d' "outsider" que respire la petite brochure de Léon Degrelle. (1) Car entre camarades, ce n'est pas tellement l'infaillibilité de la pensée qui importe, mais le ton sur lequel elle a été exprimée.

Je suis persuadé, en outre, que Degrelle est animé du sincère désir de voir une conciliation entre Flamands et Wallons, Malgré tout, cela ne saurait nous être indifférent. Une défiance exagérée à l'égard de ce désir serait de la faiblesse.

Je comprends aussi qu'un silence obstiné de notre part nous ferait considérer comme rébarbatifs à toute conciliation. Il n'en est rien cependant. Le fait que je

(1) LES FLAMINGANTS par Léon Degrelle, à "L'Avant-Garde".

vous écris en français suffit pour prouver le contraire. Mais ce que nous repoussons, c'est tout compromis.

Car permettre qu'on touche à notre programme, équivaut à l'abandonner.

Léon Degrelle — comme presque tous les Wallons d'ailleurs — n'a pas très bien compris le mouvement flamand. Ses illusions dominent ses doutes; son esprit est emprisonné dans des opinions erronées. Mais je comprends qu'il lui serait impossible de se débarrasser de la "tyrannie„ de ses journaux, qui souvent débitent des mensonges — par ignorance, aveuglément ou mauvaise foi? — des mensonges qui flattent les passions.., Et les hommes conviennent facilement de désigner ces mensonges sous le nom de "Vérité„, car toujours, on considère volontiers comme juste et beau ce qui caresse le cœur, et... "le cœur a des raisons, que la raison ne connaît pas.„...

Je ne m'indigne donc point, que Léon Degrelle s'étonne de ce que les Flamands "font toujours la grosse voix et se fâchent„. C'est cependant bien simple, Degrelle. Vous êtes comme ces gens qui voudraient laisser se consumer une maison par l'incendie, et qui s'étonnent de ce qu'il en sorte de la fumée!

C'est une mauvaise tactique, qui doit finir au détriment de la Belgique. Employez plutôt vos forces à éteindre directement l'incendie; la fumée disparaîtra en même temps...

C'est pour vous faire rendre enfin un peu plus de justice à notre cause, que je vous écris cette dissertation en une langue, qui gêne la liberté de mon esprit et l'expression exacte de ma pensée.

* * *

NOTRE BUT

" Claes est ton courage, noble peuple de Flandre, Soetkin est ta mére vaillante, Uylenspiegel est ton esprit, une mignonne et gente fillette, compagne d'Uylenspiegel et, comme lui, immortelle, sera ton cœur... „

C. D.

LUTTE

Il y a dans l'homme quelque chose d'incompréhensible, d'indéfini, qui, souvent, le pousse à agir à l'encontre de ses principes les plus chers.

Ce quelque chose d'inexprimable, je le rencontre partout. Il plane au-dessus des foules qui se pressent derrière le symbole d'un idéal, sans en comprendre la vraie signification, sans se rendre compte de la portée de leurs manifestations ; je le trouve plus encore dans les colonnes des journaux, où souvent l'on ne sent qu'un instinct de lutte et de passion ; je le lis surtout sur les visages arrogants et obstinés de gens, qui se targuent de pouvoir parler avec un "sans-gêne,, déconcer-

tant de choses, qu'ils ne comprennent pas, ou dont ils n'ont que des notions superficielles.

C'est là l'élément décisif d'une lutte : mélange de passion, d'égoïsme déguisé, de préjugés et d'ignorance.

Non seulement on perd souvent de vue son propre but final, mais on confond chez l'adversaire les principes et les abus.

Forcément on devient incapable de juger les choses avec équité... Il est de notre devoir de faire un effort sur nous-mêmes, d'imposer silence à notre esprit trop individualiste, de combattre nos propres préjugés, pour rompre enfin avec la tradition de gens médiocres, qui vivent de leur petitesse...

* * *

INFLUENCE FRANÇAISE

Léon Degrelle s'étonne de ce que nous voulions boycotter la culture française, de ce que nous voulions en " effacer toute trace de Flandre „. Il s'indigne que nous voulions " à tout prix tuer, à l'école et à l'Université, tout vestige de l'influence intellectuelle de Paris „.

Il s'étonne bien en vain. Car il nous prête des intentions, que nous n'avons nullement.

Boycotter la culture française ! Qui donc y songe ? Nous sommes fervents admirateurs, autant des grands hommes français et de leurs œuvres, que des grands hommes anglais, allemands, italiens, russes !

Mais point ne suffit d'admirer... Nous voulons VIVRE !

Nous voulons, nous aussi, participer aux mouvements intellectuels, qui font vibrer l'humanité ; quand le spectacle de la vie aux formes multiples et amples éveille dans notre âme les sensations les plus diverses, nous éprouvons le besoin de traduire notre émotion, non seulement à nous-mêmes, mais aussi aux autres. Et nous savons que cet élan vers l'art, nous savons que cette lueur de beauté, qui s'élèvent dans l'âme, s'éteindront comme des flammes, qui ne trouveraient pas d'atmosphère où elles puissent brûler, si nous n'avions pas à notre disposition un moyen d'expression approprié.

Ce moyen d'expression, c'est la langue. Il faut la posséder dans toutes ses nuances, pour exprimer une pensée dans toute sa puissance, pour traduire une sensation dans toute sa richesse et dans toute sa beauté.

Cette langue riche et correcte, nous la voulons donner à nos frères et à nos sœurs ; nous voulons qu'ils sachent l'"employer„ qu'ils sachent la manier, parce qu'elle est la première condition, non seulement pour créer ou perfectionner une culture, mais même pour en jouir.

Léon Degrelle a confondu le but et le moyen. Le moyen que nous exigeons, c'est la langue ; notre but est d'assurer le développement d'une culture flamande, qui ne serait qu'une partie de la grande culture européenne, mais "qui se développerait sur terre natale„. Et puisque nous voulons participer à la culture européenne, il serait idiot de vouloir bannir de notre contrée tout vestige de la culture française, qui continue à jouer un grand rôle dans la civilisation.

Quand nous avons exigé - et nous l'exigeons encore - l'enseignement flamand,

depuis l'école primaire jusqu'à l'université, c'était pour permettre aux Flamands de se développer librement selon les besoins de leur caractère, selon les nécessités de leur "être„, afin de donner à leur culture une base plus forte, qui permettrait d'absorber les éléments des cultures étrangères, de façon utile et fructueuse. Mais cela ne veut nullement dire que nous bannirions le français de notre enseignement. Ce que nous voulons, c'est que d'abord l'enfant sache écrire et parler correctement sa langue maternelle, ensuite - et alors seulement - il pourra commencer l'étude de la seconde langue. Les pédagogues les plus qualifiés sont d'accord pour déclarer que, dans ces conditions, l'étude de la seconde langue sera pour l'enfant plus facile et qu'il en aura une connaissance plus correcte.

* * *

Avez-vous compris, Dautricourt (1), pourquoi nous ne voulons pas du programme que vous voulez - à tort ! - nous attribuer ? Selon vous, notre raisonnement serait celui-ci :

" Il faut une résurrection de la culture flamande d'expression flamande. Or, à cette résurrection la Belgique une est un obstacle et la culture française en Flandre une pierre d'achoppement.

Il faut donc toutes deux les balayer „.

Cela paraît bien simple, mais c'est inexact. Nous ne haïssons pas la culture française, et ce n'est pas elle que nous visons. Voici plutôt le raisonnement flamingant :

" Il faut à la Flandre une culture saine et forte.

---

(1) Flandre et Flamands, par J. Dautricourt, à L'Avant-Garde.

Or, pourqu'une vraie culture soit possible, il faut que TOUT le peuple puisse se développer suivant les besoins de son caractère, suivant la nécessité de sa nature, dont la langue est la base et l'image la plus complète.

Ce développement du peuple selon ses besoins est *impossible*, aussi longtemps qu'on ne respecte pas sa personnalité, *aussi longtemps que l'emploi de sa langue maternelle est pour lui une cause d'infériorité dans les rapports publics*, dans un État où il cohabite avec une autre nation, qui parle une autre langue.

Cette infériorité existe, et c'est elle qui empêche l'épanouissement de la culture flamande.

Donc, nous devons combattre tout régime qui maintient cette infériorité „.

Tant que cette situation d'infériorité sera maintenue par un régime d'État, on

commettra une criante injustice au préjudice de tout un peuple, en attentant à sa personnalité.

Dans ces conditions, toute vraie culture est impossible. Or, nous ne voulons pas que la culture flamande soit comme une fleur artificielle, qui sent la poussière ; nous voulons, au contraire, qu'elle croisse comme une fleur vivante et forte, qui a ses racines dans ce que la nature et la réalité ont de meilleur et de plus merveilleux.

* * *

J'ai voulu — et je crois l'avoir fait — écarter une de ces erreurs funestes, par lesquelles nos adversaires multiplient les chances de réaction. Je veux maintenant, aussi objectivement que possible, montrer quels sont nos adversaires et les mobiles qui les font agir, ensuite quelle est notre force.

Nos Adversaires

S'il y a un obstacle, ce n'est donc nullement la culture française, à moins qu'on ne la confonde avec la culture bruxelloise à la Beulemans, qui fait qu'on perd les qualités d'une nation sans acquérir celles de l'autre, et qui expose aux moqueries du Parisien espiègle et au dédain de tout homme civilisé. Celle-là tue notre culture, sans pouvoir la remplacer.

Quels sont alors nos adversaires ?

D'abord, les journalistes bruxellois, qui continuent à empester l'opinion publique avec une satisfaction qui approche de l'inconscience.

En second lieu, la majorité des Wallons : la plupart ignorent tout du mouvement flamand ; d'autres le connaissent, mais le craignent, parce qu'ils n'ont pas le courage de renoncer ou de faire renon-

cer leur peuple à des privilèges, qui sont autant d'injustices.

Enfin, une partie de la bourgeoisie en Flandre.

Une partie de la bourgeoisie — qui est surtout celle des " affaires „ — attache toujours une grande considération à ce qui a grandi (le moyen qui a fait grandir ne leur intéresse guère), à ce qui est devenu un fait. Elle est routinière, ne fait pas d'effort pour discerner la vérité. Elle est surtout pratique. Elle nourrit une haine implacable contre tout ce qui pourrait déranger l'ordre établi, aussi longtemps que celui-ci ne s'oppose pas à leurs intérêts matériels.

D'autres bourgeois croient que l'emploi du français est plus distingué, leur donne un certain vernis que le " vulgus profanum „ n'a pas encore. Pour eux, il s'agit d'apprendre à leurs enfants le français,

aussitôt que possible (surtout beaucoup de français et peu de flamand), condamnant ainsi, par vanité, leurs enfants à la médiocrité.

Si donc une partie de la bourgeoisie s'oppose au mouvement flamand, c'est par un sens pratique mal compris, par ignorance, par routine, par vanité.

Notre Force

Néanmoins, nous avons la conviction que nous devons triompher dans un bref délai. Rien n'est moins douteux pour un observateur clairvoyant.

Une grande commotion d'intelligence et de vie secoue le peuple flamand depuis la guerre. Les améliorations sociales — journée de huit heures, sécurité de soutien en cas de crise, etc. — ont donné aux jeunes ouvriers et aux petits employés

plus de loisir, et aussi plus de sécurité pour réfléchir, pour penser, pour participer à une émancipation culturelle. Le suffrage universel leur a donné la force.

Le temps n'est plus, où quelques rares fervents s'intéressaient à la culture flamande. Autour de nous, nous sentons la vie de l'intelligence qui s'éveille.

L'élite continue son œuvre de vaste rénovation. Elle fait goûter au peuple et aussi à une partie de la bourgeoisie les fruits de la vie intellectuelle, et toutes ces délicatesses merveilleuses du cerveau et du cœur font dans leur esprit comme un bruit d'abeilles, réveillées par le matin. Par un élan prodigieux, par une activité infiniment diverse et ample, ils veulent satisfaire leur nouveau besoin d'idéal. Que de cercles dramatiques, que de cercles de conférences, d'étude et de voyage ! Et nos congrès d'intellectuels ! Et nos théâtres

dramatiques et lyriques ! Et tous ces cercles qui sont animés du même désir d'émancipation, proclamant hautement que toutes les langues se valent et que l'emploi du flamand ne peut pas être une cause d'infériorité dans un pays où les Flamands sont la majorité !

Voilà les fruits du mouvement flamand. A cause de lui, l'âme flamande est redevenue libre ! Elle sent de nouveau qu'elle a droit à la justice, à la vérité et à la beauté.

" Est-ce qu'on enterre Uylenspiegel, l'esprit, Nele, le cœur de la mère Flandre ? Elle aussi peut dormir, mais mourir, non ! „

Pourquoi toujours vous Fâcher ?

LÉON DEGRELLE.

" Essayez d'abord de sourire. pour que vos frères apprennent à sourire, et puis vous sourirez bien plus réellement en les voyant sourire. „

M. M.

UN PEU D'HISTOIRE

" ... Si on nous demandait d'abandonner d'emblée et définitivement l'expression française, il nous faudrait répondre, au risque de briser toute tentative de rapprochement et la mort dans l'âme :„ Non possumus. „

Cela me fait plaisir de vous l'entendre dire, Dautricourt, et je ne veux douter un moment de votre sincérité. Mais les vrais Flamands non plus, Dautricourt, — ceux qui forment la presque-totalité (1) de la Flandre — ne pourraient abandonner " d'emblée et définitivement „ l'expression flamande. Je suis persuadé que vous le croyez... Toutefois, j'ose vous rappeler que, pendant presque un siècle, vos

(1) Les Wallons s'imaginent volontiers qu'en Flandre presque tout le monde comprend le français. Or, les statistiques de 1920 montrent, qu'en pays flamand, (y compris l'agglomération bruxelloise), plus de 72 o/o ne connaissent que le flamand.

aînés n'ont pas voulu le croire! Le flamand était banni de l'instruction publique, de la vie judiciaire et administrative.

Il n'y a pas 30 ans, le "Oud-Studentenbond van Vlaanderen„ pria l'évêque de Bruges "de permettre aux élèves de Flandre de parler le flamand le dimanche et les jours fériés et au cours de leurs promenades à la campagne...„ et il eut comme réponse: "... qu'on pourrait difficilement accéder à cette demande.„

Quels furent les résultats de cet enseignement rigoureux?

Non seulement les élèves étudiaient difficilement les branches scientifiques, mais ils désapprenaient le flamand sans arriver à s'exprimer correctement en français.

" Qu'y-a-t-il de plus pitoyable „, s'exclame Vermeylen, "que les Flamands que l'on a "formés„ par le laminoir de

notre enseignement francisé et qui ne peuvent s'exprimer convenablement, ni en flamand, ni en français. Ridicules en France de même qu'en Hollande, on les traite comme des enfants mineurs qui n'ont pas le droit de parler, là où des adultes ont la parole.„ Et dans un accès de désespoir, il s'écrie: "Si encore cette masse pouvait être tout à fait francisée. Quand même ce serait triste pour ceux qui aiment sincèrement le flamand, il est certain cependant que la culture générale de la Flandre y gagnerait. Mais cela est impossible... Demandez-le aux paysans de la Flandre française, qui vivent depuis deux siècles sous le régime très centralisé de la France: ils parlent flamand....„

Certainement, il y a eu des heureux qui ont absorbé complètement la culture française, mais ils étaient et resteront des exceptions chez nous.

Dans la vie judiciaire, la situation était pire encore. Vous connaissez tous le lugubre exemple de ces deux hommes qui furent condamnés à mort et exécutés sans qu'ils eussent pu se défendre, sans qu'ils eussent compris de quoi on les accusait. Plus tard on apprit qu'ils étaient innocents...

Et dans l'administration? On ne voulait pas reconnaître le flamand comme langue officielle. Les raisons?

Lisez l'arrêté du gouvernement provisoire, 16 novembre 1830;

"*Considérant...que les langues flamande et allemande, en usage parmi les habitants de certaines localités, varient de province à province, et quelquefois de district à district, de sorte qu'il serait impossible de publier un texte officiel des lois et arrêtés en langues flamande et allemande, etc.,* „ *(sic!!)*

Etait-ce dans l'ivresse de la victoire qu'on tint ce langage?

Mais non! En 1897 le sénat rejetait le projet de loi de De Vriendt, refusant encore de reconnaître le flamand comme langue officielle.

Il paraît que, durant les débats, ces "fameux" sénateurs s'étaient bien amusés au dépens de la langue flamande. D'aucuns prétendirent que le flamand, le hollandais et le neerlandais étaient des langues différentes; d'autres, que la langue flamande était une intrigante du dehors...

C'était la même année où Guido Gezelle — "qui portait dans son âme toutes les beautés de Flandre„ et aussi toutes ses vertus - publia "Rijmsnoer„, peut-être son œuvre la plus admirable.

Une dizaine d'années avant, l'exubérante école de la "Jeune Belgique„ procla-

ma hautement sa fière devise: " Soyons nous! „

Le gouvernement belge continua de défendre aux flamands d'être " eux-mêmes. „

* * *

Voilà pour l'autorité publique. On ne donna des lois flamandes qu'après des luttes opiniâtres, et encore furent-elles tellement mutilées par des restrictions qu'elles restèrent sans effet, ou bien, et cela était bien plus simple et peut-être plus sincère, on ne les appliquait pas.

Et l'aristocratie flamande donc? Si l'on veut en croire Dautricourt, on n'y comprend plus rien. Il dit que l'aristocratie flamande ne s'est jamais montrée hostile au mouvement flamand, que les exemples pour prouver leur bonne volonté abondent. Et il en cite deux.

D'abord il demande si Guido Gezelle n'a pas trouvé dans les familles aristocratiques un accueil aimable. Cela prouve-t-il quelque chose? Gezelle n'était-il pas un prêtre digne de respect, et si sympathique et si doux que tout le monde l'aimait, même des non-catholiques? Et encore, est-ce que Gezelle, qui menait une vie de saint, n'a pas souffert, au séminaire de Roulers, du traitement de son Supérieur Vanhove et de plusieurs de ses collègues, qui étaient avant tout, non seulement anti-flamingants, mais même anti-flamands?

Ensuite, il dit que les aristocrates de Flandre étaient tous membres du Davidsfonds. Je ne sais si c'est vrai. (1).

---

(1) Plusieurs de mes camarades, membres et dirigeants du Davidsfonds, le démentissent.

Mais je sais bien que si quelques-uns subventionnaient le Davidsfonds, c'était parce qu'ils le considéraient comme une société, qui était avant tout catholique et religieuse et qui devait lutter contre l'influence des bibliothèques libérales.

Mais Dautricourt va plus loin. Il affirme, ni plus ni moins, que "avant la guerre ils étaient tous flamingants.„!

Allons, Dautricourt, il ne faut pas vous moquer de vos camarades wallons! Si vos pères étaient flamingants, qui alors ne l'était pas? La vérité est que, en général, l'aristocratie était et est encore anti-flamingante. Pourquoi voulez-vous donc l'excuser?

Et Maintenant ?

Il paraît que — au dire de Léon Degrelle du moins, et Dautricourt ne le contredit pas — nous n'avons pas trop à nous plaindre. Au point de vue judiciaire, administratif et instruction publique, on nous a donné gain de cause. Pour nous satisfaire, on a fait des efforts très sincères. Que dis-je ? On a fait même beaucoup plus ! Les Wallons " ne sont-ils pas, à cette heure, privés souvent, à notre profit, de *bienfaits qui leur reviennent justement ?* „

Je crains bien, Léon Degrelle, que quelque Flamand curieux ne vous prie de lui citer quelques-uns de ces " bienfaits qui vous reviennent justement „, persuadé qu'il sera de ne point obtenir de réponse.

Il pourrait bien montrer aussi, Léon Degrelle, que vous vous faites des illusions, et je crois bien que vous devriez vous laisser convaincre.

Déjà, j'entends dire quelqu'un, qu'il est intolérable que nous devions accepter des ministres qui ne savent pas notre langue, tandis que celui, qui ne saurait pas le français, serait refusé comme concierge d'un établissement public en Flandre.

Mais stt!... n'en parlons pas... Les Wallons trouvent cela tout naturel.

Quant à l'instruction, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas trop à nous en vanter. Me croira-t-on, quand je dis que j'ai fait mes études dans une ville flamande, dans un établissement flamand (?), où j'avais 21 heures de cours en français et 6 heures en flamand?

Alors? La loi de 1914 ne stipule-t-elle

pas que pour les Flamands la langue véhiculaire doit être le flamand? Oui, cette loi existe; mais, ou bien on l'interprète très, très largement; ou bien, on ne l'applique pas du tout.

Aux écoles inférieures, d'habitude, on ne demande pas: "Quelle est la langue maternelle de l'enfant?„ mais: „Quelle langue les parents préfèrent-ils?„

Or, nous voulons que les enfants soient placés dans une classe où la langue véhiculaire est *la langue maternelle*. Alors les flamingants veulent restreindre la liberté des parents? Certainement!

Nous ne sommes pas de ceux, qui trouvent que c'est une intolérable restriction de la liberté personnelle, que de défendre à quelqu'un de se vendre comme esclave! De même, nous ne voulons pas que les parents vouent leurs enfants à la médiocrité, à un esclavage intellectuel.

Nous voulons donner aux enfants une bonne instruction. Puisqu'ils ne peuvent suivre, avec fruit, des branches de première importance en une langue étrangère, nous voulons qu'ils suivent ces cours en leur langue maternelle. D'ailleurs, ce ne sont pas les parents qui rédigent les programmes d'instruction, mais les pédagogues et l'État. Et je ne comprends nullement pourquoi nous ne pourrions pas restreindre la liberté des parents en cette matière, surtout qu'il s'agit ici, non seulement d'un intérêt particulier, mais aussi d'un intérêt social(1). Cependant, que nous devons encore souffrir des abus! Dans l'arrondissement de

---

(1) D'ailleurs, les parents n'ont en vue que de faire apprendre à leurs enfants le français. Eh bien à ce désir serait encore satisfait!

Bruxelles notamment, ils fourmillent (1).

Immédiatement après la guerre, on a supprimé la dernière classe flamande à Bruxelles (école 7, Rue Haute.)

Mais après est venu quelque repentir...

Maintenant on a ouvert deux classes flamandes pour l'enseignement inférieur, une classe flamande au jardin d'enfants. En 1927, les écoles communales de Bruxelles-centre comptaient 4 °/o d'élèves d'expression flamande, 96 °/o d'élèves d'expression française ! (sur les listes, évidemment !)

A Laeken, Haren, Neder-over-Heembeek, il n'y a pas encore de programme flamand pour les jeunes élèves. A Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, il n'y a pas de classes flamandes.

---

(1) De même au Limbourg. Aux écoles des patrons, l'enseignement est entièrement en français.

A Bruxelles, les anormaux d'expression flamande reçoivent leur instruction complètement en français.

Pour ce qui concerne l'enseignement moyen, il n'y a pas plus de raison pour se réjouir. Lisez le rapport (31 janvier 1926) de monsieur Goulard, inspecteur et Wallon (donc,peu suspect de flamingantisme.) :

" Le régime bilingue est, à mon avis, la première cause de la surcharge dans l'enseignement moyen en Flandre... Plus d'une fois, j'ai attiré l'attention sur cette situation. A titre d'essai, on a institué quelques écoles flamandes (1); les résultats furent heureux, etc... *Cette situation est unique en Europe; elle doit disparaître.* „(2)

Quant aux écoles normales et aux universités, vous savez bien que c'est

(1) Six, sur l'initiative de M. Destrée.

(2) Retraduit d'une traduction flamande.

encore tout à fait insuffisant. Quand nous obtenons enfin une université flamande à Gand (1), nous devons souffrir que le gouvernement subsidie largement l'Institut des Hautes Études, qui a accepté la noble (?) tâche, de boycotter l'université flamande.

Pour ce qui concerne l'enseignement du flamand aux Wallons, c'est tout à fait insuffisant, pour ne pas dire ridicule.

Aux écoles où l'on enseigne notre langue, ou bien le maître prend cette branche peu au sérieux, ou bien les élèves la négligent. Si bien qu'après 7 années d'études, ils ne comprennent ni ne parlent un mot de flamand!

Pour ma part, je ne doute pas des bonnes intentions de Degrelle.

---

(1) D'ailleurs, ce n'est pas une université flamande. De droit, 1/3 des cours sont en flamand, 1/3 en français, 1/3 ad libitum

Je suis persuadé que, s'il ne savait pas le flamand. il se sera mis à l'apprendre. J'en suis convaincu...

Seulement, je n'attends nullement les mêmes efforts de ses camarades wallons. La citation d'une phrase de la délibération (1927) du Conseil communal de Namur, suffit pour en convaincre les plus incrédules: " Comme seconde langue, il faut introduire dans l'enseignement moyen une langue de grande culture latine, l'espagnol ou l'italien. „ (sic!)

Nul doute cependant, que ces conseillers n'auront pas moins fortement crié pour la Belgique une et indivisible!...

* * *

Et au point de vue judiciaire?

N'est-ce pas un crime de citer quelqu'un devant le tribunal et de le juger dans son propre pays, dans une langue

qu'il ne comprend pas ou qu'il comprend à peine? N'est-il pas vrai, que, s'il en était ainsi chez nous, cela ne plaiderait guère pour le sentiment d'équité de nos magistrats?

Néanmoins, il suffit de contrôler les faits, pour voir qu'en Belgique la réalité passe à travers le texte de la loi comme l'eau du fleuve à travers les mailles d'un filet.

Je dois à Maître Borginon toute ma reconnaissance de m'avoir fourni les renseignements nécessaires, dont ce qui suit n'est qu'un résumé incomplet, mais qui, cependant, dira plus que les meilleurs raisonnements. (Il ne s'agit, naturellement, que de la contrée flamande).

Voici la situation actuelle pour :

1° LES TRIBUNAUX DE PAIX : - Situation assez bonne, quoique nombreux abus à Tongres et à Bruxelles. - La langue du

service intérieur est souvent le français. Les registres, livrés par le ministère de la Justice, sont exclusivement en français.

2° LES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE : Situation révoltante.

Écoutons plutôt :

Limbourg :

Hasselt : citations : 90 °/₀ en français ; jugements : toujours en français, même quand citation en flamand.

Tongres : citations et jugements : 95 °/₀ en français.

Brabant :

Bruxelles : pas une seule citation en flamand. Les avoués refusent de se présenter quand citation en flamand.

Louvain : citations : plus de 90 °/₀ en français.

jugements : toujours en français.

Anvers :

Anvers : 50 °/₀ en français.

Malines : situation très mauvaise.

Flandre Orientale :

Audenaerde : jugements 98 °/₀ en français.

Gand : citations 65 °/₀ en français.

jugements : presque toujours en français.

Flandre Occidentale :

Bruges : forte prédominance du français.

Courtrai : usage presque exclusif du français.

3° CHAMBRES DE COMMERCE : Souvent des juges qui ne connaissent pas le flamand, surtout à Bruxelles. C'est ainsi qu'il se fait que, quand par hasard une Société, dont les administrateurs sont des flamingants convaincus, doit procéder contre d'autres flamingants, toute la procédure se déroule en français !

4° CONSEIL DES PRUD'HOMMES : A

Bruxelles plusieurs juges ne savent pas un seul mot de flamand. Or, très souvent, l'ouvrier ne comprend pas un seul mot de français.

Au Conseil d'Appel — qui comprend tout le Brabant — toute la procédure est en français.

* * *

Personne (1) ne saurait nier que ce régime arbitraire est très défavorable, non seulement pour les particuliers, mais même pour la procédure. Par ex. : en cas de faillite, le créancier flamand qui ignore ou comprend difficilement le français, reçoit les propositions par lettre française et aux assemblées tout se passe en français.

Second exemple: en cas de divorce, il est prescrit par la loi une série de mesures pour favoriser la conciliation entre les

(1) Toujours resumé des renseignements de Maître Borginon.

époux. Cela a-t-il encore un sens, quand les époux ne comprennent pas le juge?

Pour ce qui concerne l'influence des juristes sur la culture flamande, on n'en trouve nulle trace, tandis que d'autres pays s'enorgueillissent à juste titre d'une belle littérature judiciaire.

D'ailleurs, "s'il est vrai que le peuple flamand possède réellement une personnalité qui lui est propre, ... il faudrait, pour cette raison seule et abstraction faite de toute autre considération, employer sa langue dans la procédure, qui est maintenant la manifestation permanente de l'infériorité, dans laquelle le peuple flamand est placé dans l'État belge.„

* * *

Last not least : Maître Borginon dit qu'à la Cour de Cassation il n'a pas été prononcé, depuis 1830, un seul arrêt en

flamand ; que peut-être notre magistrature songe à en prononcer un en 1930... Ce serait alors un attraction spéciale pour les fêtes du centenaire de l'indépendance!...

* * *

Nos adversaires approuvent, du moins implicitement, cette situation. Ils attaquent même vigoureusement ceux qui veulent y remédier. Cependant, ils ne cessent de répéter qu'ils aiment la Flandre. Mais leur amour se borne à une Flandre abstraite, mystique, et ils négligent complètement l'âme vibrante du peuple, " la plus belle fleur de la nature „.

Celui qui aime vraiment la Flandre, qui sent en lui ces "innombrables liens frêles et douloureux„ qui le relient au peuple, ne laisse pas croupir son esprit dans de lâches complaisances ; il place l'amour du peuple, de la vérité et de la justice plus haut qu'un amour abstrait, et

proclame hautement sa vive réprobation contre un régime d'oppression.

C'est avec honte que nous avouons qu'il y a encore des Flamands qui sont impassibles devant cette situation. Mais ce sont des gens sans caractère, sans volonté, sans courage....

CREDO

"Le Courage, c'est de chercher la vérité et de la dire; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains, aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.„

J. J.

La Belgique — La Brabançonne

S'il est vrai que l'État n'existe que pour les individus, si sa seule raison d'être est d'assurer à ceux-ci la satisfaction des nécessités du corps et de l'esprit, la Belgique n'a pas accompli sa tâche.

Elle a traité en marâtre la majorité de ses habitants... Nous avons protesté. On ne nous a pas écoutés.

Plus nous avons patienté, moins on a voulu nous comprendre.

Notre patience est à bout. Il faudrait être mauvais psychologue pour s'en étonner... La patience des Wallons n'a pas duré 15 ans avant 1830, la nôtre a duré pendant presque un siècle!

Je sais que plusieurs — les extrémistes notamment — ont poussé des cris contre la patrie; mais il est vrai aussi que c'est

l'intransigeance des anti-flamingants qui les y a poussés.

Nous désapprouvons l'action de Borms, parce qu'il a voulu réaliser l'émancipation du peuple flamand avec l'aide du dehors, au lieu de l'émanciper par ses propres forces.

Néanmoins, que je comprends qu'il ait cessé de regarder la Belgique comme sa patrie! Mais, d'autre part, que je comprends mal ceux qui veulent, que nous pardonnions pendant un siècle à notre patrie toutes les injustices qu'elle nous fait subir, mais qui, 10 ans après la guerre, ne veulent permettre à la patrie de pardonner à un de ses fils un acte de désespoir, qu'elle a elle-même provoqué!...

Aussi longtemps que les Wallons n'auront pas compris ce sentiment, ils n'auront pas compris les Flamands. Pourtant, cela ne doit pas être bien difficile pour un chré-

tien, pour un homme honnête et généreux...

Mais il est vrai que les anti-flamingants n'ont jamais voulu nous comprendre. Ils ont fait retentir la Brabançonne comme une réponse provocatrice aux plus petites revendications flamandes; ils n'ont crié „Vive la Belgique„ que pour mieux étouffer nos voix. Ils en ont abusé, abusé... Ah! qu'ils rendent de mauvais services à la patrie, en aigrissant contre cet hymne et contre ces cris la majorité de leurs concitoyens!

Mais ils ont fait plus. Chaque fois qu'ils voulaient faire une manifestation anti-flamingante, dans nos villes flamandes, ils ont déposé des gerbes et des couronnes sur les tombeaux de nos soldats!

Ils ne semblaient pas s'en rendre compte, qu'ils profanaient le souvenir de nos héros flamands, qui, s'ils étaient encore en vie, auraient posé les mêmes revendications que nous!

Et que ces actes doivent apparaître aux Flamands comme hypocrisie et comédie!... En vérité, les vrais ennemis de la Belgique sont ceux qui veulent toujours s'arroger le monopole de l'amour de la patrie.

Mais moi aussi, je leur pardonne. Après Dautricourt, il me sera bien permis de répéter et de prier avec sincérité: "Pardonnez leur, Seigneur, ils ne savent ce qu'ils font„.

J'en suis persuadé, depuis que j'ai vu que deux étudiants, qui ont cru devoir prendre la parole au nom de leurs camarades wallons et fransquillons, connaissent si peu la situation en Flandre et le mouvement flamand.

Après cela, je ne m'étonnerai plus de rien.

* * *

Programme.

Malgré tout, j'aime encore la Belgique comme ma patrie. Je ne désespère pas encore d'elle, parce que nous pouvons encore y travailler à sa transformation, d'après une idée plus juste et plus haute, et que, par une réaction vigoureuse, nous pourrons la guérir de ses blessures. Mais je n'attends pas, comme Degrelle, le salut d'un roi fort. Notre passé nous enseigne que nous ne devons rien attendre d'une libre décision d'en haut, mais qu'il faut que nous soyons en mesure de l'EXIGER.

Je n'ai pas non plus cette aveugle confiance dans les anciens combattants, auxquels Dautricourt, immédiatement après la guerre, aurait voulu faire confier la résolution de la question flamande ! Les anciens combattants ont, certes, droit à notre reconnaissance. Mais ce sont des

hommes très ordinaires. Le fait qu'ils ont plus souffert que nous pendant la guerre, ne leur donne pas un diplôme de capacité, ni d'équité. Je trouve que cette adoration factice des anciens combattants sonne mal. Décidément, les gens sérieux parmi eux doivent la trouver bien ennuyeuse...

Mon espoir, je le place dans le peuple. Le peuple seul est capable d'obliger les hommes de mauvaise volonté, et il le fera.

La solution nécessaire nous est imposée par l'histoire et la réalité des faits.

Un observateur clairvoyant notera dans la lutte du peuple flamand deux traits : d'abord une lutte sans relâche, pour obtenir des lois parlementaires flamandes ; ensuite, indignation, déception de ce que la victoire n'était qu'apparente, parce qu'on n'appliquait pas les lois obtenues.

Si bien que les flamingants paraissaient avoir gaspillé leurs forces et leur enthousiasme à vouloir nourrir des fantômes, à vouloir habiller des ombres.

Nous ne pouvons plus nous amuser à ce jeu. De plus en plus, il est devenu clair qu'une solution radicale s'impose.

* * *

Je sais que nous devons de la reconnaissance aux extrémistes. Si les "Belges„ ont vu le danger qui menaçait la Belgique, si la peur commence à réveiller leur conscience, c'est surtout aux extrémistes que nous le devons.

Mais je sais aussi que, quand les extrémistes veulent diviser la Belgique, en deux parties, sans rapports entre elles, sans pensée d'unité, cette réaction va trop loin, pour ne pas dire qu'elle est impossible. Les circonstances historiques ont fait de nos provinces une unité, répon-

dant à une nécessité internationale et nationale, et la guerre de 1914, a prouvé que — pour tous les Belges — la Belgique est autre chose qu'un mot creux et artificiel.

Il ne faut pas vouloir abolir la patrie, il ne faut pas la faire disparaître. Mais il ne faut pas non plus vouloir faire des deux groupes, qui la composent, un mélange impossible. Il ne faut pas qu'un des deux renonce à sa personnalité, à son originalité, à la liberté de son génie. Il ne faut pas qu'un des deux soit privilégié au préjudice de l'autre.

Ce sera impossible aussi longtemps qu'on n'aura pas aboli le régime bilingue en Flandre. Comment l'abolir ? Je persiste à croire que la meilleure solution serait le dédoublement de l'administration centrale, de telle sorte qu'en Flandre la langue de la vie publique et du service intérieur

serait le flamand ; toutes les pièces officielles devraient être en flamand SEUL. Mais comme les Flamands sont très courtois — plus courtois qu'on ne le dit — ils permettraient à des gens, ignorant le flamand, de faire usage du français, quand cela ne lèserait pas les droits des Flamands. Il leur faudrait donc l'assentiment de l'autorité, et s'il y avait conflit avec une partie flamande, l'approbation EXPLICITE de celle-ci.

Ce serait donc affaire de la législation. Mais nous n'avons plus trop de confiance dans les lois, parce que les gens de mauvaise volonté s'y déroberont et biaiseront toujours.

Nous voulons donc aussi une garantie pour l'avenir.

Dans ce but, nous voulons modifier les frontières des provinces, de façon à en faire, autant que possible, des unités linguistiques, et créer un district mixte pour

l'agglomération bruxelloise. En outre, il faut une importante décentralisation, de façon à élargir la compétence des communes et des provinces, et de développer ainsi leur activité. A côté d'autres avantages, on aurait ainsi la certitude d'une application plus loyale des lois dans les relations sociales et publiques. Ce ne serait donc pas à proprement parler la séparation administrative, mais ce qu'on a appelé d'un nom très juste : une ALLIANCE ADMINISTRATIVE. Elle est peut-être le seul moyen pacifique et efficace pour résoudre la question flamande. D'ailleurs, ce ne sont plus seulement des Flamands qui la réclament, mais même des Wallons en vue la préconisent.

Quand chaque peuple, wallon et flamand, pourra se développer selon son propre caractère, tout en ne cessant pas de former une unité politique, ils se

mêleront en une grande harmonie, et alors l'amour de la patrie, non seulement ne s'éteindra pas, comme il menace de le faire en Flandre, mais il refleurira.

* * *

L'enseignement devrait être tout à fait en flamand. Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, ni l'État ni les provinces, ne pourraient subsidier des instituts supérieurs français en Flandre. Il faudrait cependant une disposition spéciale pour l'université de Louvain, attendu qu'elle est indispensable, autant pour les catholiques wallons que flamands.

Mais à elle aussi, on refuserait tout subside, si elle ne dédoublait pas tous les cours. (Dans la période de transition, il ne faut pas demander l'IMPOSSIBLE, c'est entendu.)

Quant à l'enseignement des Flamands " dont la langne maternelle „ est le

français, il devra, autant que possible, et seulement dans les centres principaux (1), avoir comme langue véhiculaire le français. Mais ces Flamands seront bien obligés d'apprendre correctement le flamand, puisque les rapports publics et sociaux seront en flamand.

Je suis certain, Dautricourt, que vous ne vous plaindrez pas de ces dispositions, surtout que ce sont vos parents eux-mêmes, qui ont cherché l'isolement dans lequel vous vous trouvez au milieu de votre peuple.

De même qu'au 13e S. il était de bon ton de parler à la Cour d'Autriche le

(1) Pour résoudre la question flamande, on ne peut jamais oublier qu'il faut agir et juger, non pas en Wallons ou en Flamands d'expression française, mais en hommes qui savent que tout le peuple a droit à sa personnalité et à son existence propre.

flamand, de même qu'avant la guerre il était distingué en Russie de parler le français, de même vos pères ont toujours voulu se distinguer de la masse du peuple en adoptant l'idiome français. Cela a été toujours la mode !... Que voulez-vous... Malebranche avait raison de dire : " La mode a beau violer les lois de la raison, c'est une loi plus sainte et plus inviolable que celle que Dieu avait écrite de sa main sur les tables de Moïse. „

Cependant, il serait injuste de vous faire expier la vanité de vos pères. Mais vous devez comprendre, qu'il est encore plus inique de sacrifier tout un peuple aux intérêts de quelques-uns.

Conclusion.

Vous dites, Dautricourt, que nous donnons aux fransquillons le nom de " bâtards „. C'est inexact. Nous parlons

plutôt de gens „dénationalisés„, non pas avec mépris, mais avec pitié.

Vous dites aussi que nous vous reprochons de ne pas être en contact avec votre peuple. Ce serait pusillanime. De même qu'il est impossible pour un patron de ne pas vivre en contact avec ses ouvriers, ou un colonial avec les indigènes, ou les Belges avec les Hollandais ou les Français, de même il serait impossible pour l'aristocratie de ne pas vivre en contact avec le peuple. Mais ce que nous cherchons vainement auprès de vous, c'est la solidarité avec le peuple. Jamais, à aucune époque de l'histoire, vous n'avez créé des liens de solidarité entre vous et lui. Ce qui vous manque, ce ne sont certes pas les belles paroles, ni les beaux raisonnements, mais le cri du cœur, qui pousse à vous solidariser avec les justes revendications du peuple.

Nous, nous croyons que notre devoir nous impose la solidarité avec ceux qui sont défavorisés, avec notre peuple; c'est en cela que nous sommes chrétiens.

En outre, le flamingantisme n'est pas né seulement d'une aigre saveur d'injustice subie, mais aussi de fierté blessée, unie à la tendresse. Il est surtout une œuvre d'équité et de générosité envers nos frères. En cela encore, nous sommes chrétiens.

Vous, vous nous avez toujours combattus.

Et dans cette lutte indigne, quelle âpreté, quelle violence, quelle aigreur, quelle inimitié !

Ah ! je sais bien que plusieurs vont se récrier à ces paroles et dire qu'ils n'ont jamais cessé de se traiter les uns les autres en frères chrétiens. Mais les actes et les faits sont toujours plus convain-

cants que les paroles, et, non sans raison, les gens sincères auront pu répéter en pensant aux étudiants de Louvain:

"S'ils laissaient tomber dans le sillon, Seigneur, la semence de leur cœur, quelle belle moisson de haine !„...

Maintenant vous parlez de conciliation.

Elle sera impossible si nous ne disons pas, avec une netteté absolue, sans ménagement, ce que nous nions et ce que nous croyons. Il ne faut plus sacrifier la réalité à l'apparence. Jadis, les apparences et les sous-entendus ont pu calmer le peuple, maintenant, nous proclamerions hautement qu'ils ne sont que des tromperies!

Le mouvement flamand a dépassé son stade de préparation, durant lequel son action était lente, quoique continue. Si l'intransigeance de gens ignorants et

fanatiques continue, il menace d'exploser en une crise révolutionnaire. Il se dresse plus éclatant et plus impérieux que jamais. Ce n'est pas avec des élégances pseudo-chrétiennes que l'on pourra l'apaiser...

Pour ce qui nous concerne plus particulièrement, nous devons, dans le désordre infini qui nous entoure, tâcher de ne pas céder notre volonté au hasard des impressions, mais de disséquer la complexité des faits et des mouvements humains ; ensuite, il faut élever ces réalités par des idées générales, sur lesquelles l'esprit du christianisme jettera son éclat.

Nous agissons de façon peu chrétienne, en attachant toujours *trop d'importance à nos droits*, car ainsi nous négligeons plus ou moins notre devoir. C'est en portant nos regards plus loin que le cercle étroit de intérêts matériels, qui encombrent notre esprit, qu'une conciliation

sera encore possible.

Au-dessus de nos droits, nous devons placer l'idée grandiose du Devoir — surtout quand ces droits ne sont basés que sur une tradition d'injustices et de violence. " Le droit est le glaive des puissants, le devoir est le bouclier des faibles, „ dit Lacordaire.

C'est le devoir qui unit; c'est en lui donnant la place qui lui revient, que le désir de notre Seigneur se réalisera:

" *Qu'ils soient Un, Mon Père, comme Nous sommes Un.* „

Kessel-Loo, le 30 décembre 1928.